

Objectifs et programme du cours pratique PAC Système-module

Objectif général :

Le participant au cours connaît et comprend les processus et les documents prescrits par le PAC Système-module (PAC-SM) et leurs applications dans la pratique. Le PAC Système-Module (PAC-S-M) est un concept global qui permet une amélioration marquante de l'efficacité par rapport à des installations conventionnelles. L'installateur peut garantir une installation de qualité et au fonctionnement sûr. Il peut faire valoir un prix correct. De plus, les installations qualitativement supérieures seront officiellement favorisées. La fiabilité de l'installation PAC ainsi que son suivi régulier assure une image positive à l'entreprise. Ce cours représente donc un atout indéniable, grâce à la possibilité offerte de devenir une entreprise qualifiée pour le PAC-SM.

Compétences :

Le participant au cours acquiert les compétences suivantes :

1. Il connaît les parties du cahier des charges qui le concerne et leurs conséquences sur des projets concrets, ainsi que les facteurs d'influence pour une efficacité énergétique élevée.
2. Il sait comment appliquer et utiliser les documents / outils de travail suivants :
 - Fiche de saisie des données pour les objets de rénovation
 - Bases du calcul de la puissance de chauffage PAC
 - Outil de calcul de la puissance de chauffage pour la rénovation
 - Justificatif de protection contre le bruit selon Cercle bruit
 - Outil pour le calcul des sondes géothermiques selon SIA 384/6
 - Protocoles de mise en service Installateur
 - Garantie de performance GSP
 - Dossier de l'installation
3. Un résumé des notices suivantes est remis au participant au cours pour qu'il puisse l'étudier lui-même :
 - Aide-mémoire Raccordement des sondes géothermiques (Suissetec)
 - Remplissage des installations de sondes géothermiques (ICS)
 - Recommandation SICC BT 102-01 Remplissage d'installations de chauffage

Programme du cours :

Bases et exercices

- Apprendre la "philosophie" régissant le PAC Système-Module
- Cahier des charges et schémas de fonctions
- Déroulement du projet et de la réalisation
- Exemples d'exercices Calcul de la puissance calorifique, dimensionnement des sondes géothermiques, justification de la protection contre le bruit pour les installations de pompes à chaleur air/eau
- Être apte à fournir et compléter tous les documents relatifs au PAC-SM
- Exigences pour le certificat d'installation

Planification et calcul de projets

- Savoir installer et prendre en main le PAC Système-Module
- Exemples pratiques pour les installations de PAC air/eau et sol/eau
- Présentation des résultats

Durée du cours	1 jour, 9 périodes de 45 minutes.
Document final	Attestation de cours
Inscription sur la liste des installateurs qualifiés	À l'issue du cours, le participant peut demander à figurer sur la liste des installateurs qualifiés PAC Système-module, publiée sur le site internet.
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> • Membre GSP : CHF 600.- HT • Non-membre : CHF 700.- HT <p>Les frais comprennent le support de cours, mais pas les pauses café ni le repas de midi.</p> <p>Certains cantons proposent des rabais. Vous trouverez plus d'information sur la plateforme d'inscription.</p>
Paiement et conditions générales	<p>L'inscription se fait en ligne. En cas de problème technique ou de questions, merci d'appeler le 024 426 02 11.</p> <p>En principe, le paiement se fait par carte de crédit directement au moment de l'inscription. Vous pouvez aussi choisir de recevoir une facture à payer avant la date du cours. En cas de désistement, 50.- seront perçus en frais de dossier. Si le désistement a lieu 2 semaines avant la date du cours, 50% du prix du cours sera retenu. En cas d'annulation 4 jours ouvrables avant la date du cours, ou d'absence le jour même, aucun remboursement n'est possible. En cas d'empêchement, il est possible de désigner un remplaçant.</p>